

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2026

APPORTER UNE RÉPONSE INTÉGRALE AU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES SEXUELLES
ET SEXISTES CONTRE LES FEMMES ET LES ENFANTS - (N° 3106)

N° CS59

AMENDEMENT

présenté par

M. Huyghe, Mme Liso, M. Brosse, M. Bataille, M. Bruneau, Mme Maud Petit, M. Ray,
M. Buchou, Mme Cestrières, Mme Ronceret, Mme Delpech, Mme Spillebout, Mme Ibled,
M. Mazaury, M. Dive, M. Jean-René Cazeneuve et M. Lam

ARTICLE 30

Retiré avant publication.
